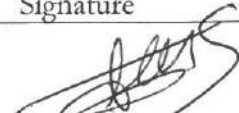



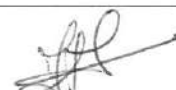



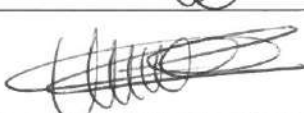
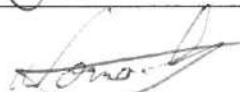
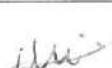




PROCES-VERBAL

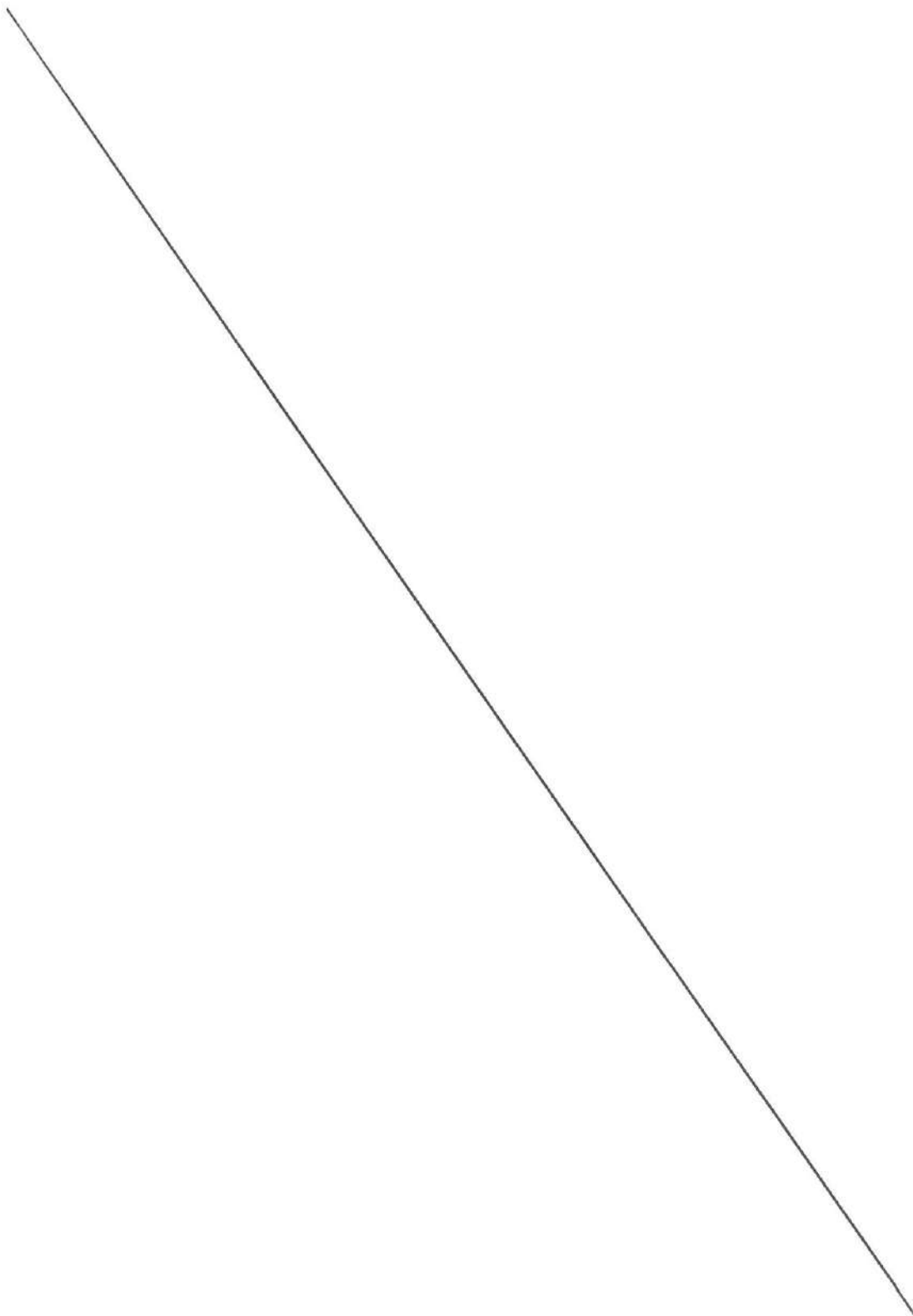
Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

Liste des conseillers municipaux présents

Conseil Municipal		Signature
FERRIERE	Gérard	
SURRE	Alexandra	
MICHARD	Frédéric	
ANDRE	Pierre	
AUBERGER	Josiane	
BATISSE	David	
CHANDAT	Nicolas	Absent
MARTIN	Brigitte	
MEYRONNEINC	Angélique	
MINAUD	Catherine	
NOWAK	Dominique	
POMMEREUL	Sébastien	
SIMONIN	Matthieu	
TOURNU	Marie-Béatrice	

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024



PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le onze avril, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de Mr FERRIERE Gérard, Maire.

Date de la convocation : 05.04.2024

Présents : Mr FERRIERE Gérard - Mme SURRE Alexandra - Mr MICHARD Frédéric - Mr ANDRE Pierre - Mme AUBERGER Josiane - Mme MARTIN Brigitte - Mme MEYRONNEINC Angélique - Mme MINAUD Catherine - Mr NOWAK Dominique - Mr SIMONIN Matthieu - Mme TOURNU Marie-Béatrice (arrivée à 20h10).

Procurations : Mr BATISSE David à Mme AUBERGER Josiane - Mr POMMEREUL Sébastien à Mr MICHARD Frédéric.

Absents excusés : Mr BATISSE David - Mr POMMEREUL Sébastien.

Absent : Mr CHANDAT Nicolas.

Le quorum est atteint.

En application de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme SURRE Alexandra a été nommée secrétaire de séance.

Le maire ouvre la séance et demande au conseil municipal s'il y a des observations relatives au procès-verbal de la séance précédente.

Aucune observation n'étant émise, le procès-verbal de la séance du 20 Mars 2024 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Vote du BP 2024 – Budget principal
2. Vote des taux des taxes directes locales
3. Vote des subventions 2024
 - a. CCAS
 - b. Associations
4. Tarifs, locations, redevances, concessions
5. Vote du BP 2024 – Budget Assainissement
6. Redevance d'assainissement 2024
7. Vote du BP 2024- Budget Lotissement
8. Vote du BP 2024 – Budget Usine relais
9. Informations
10. Questions diverses

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

Arrivée de Mme TOURNU Marie-Béatrice

1. Vote du BP 2024 – Budget principalCommentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget principal proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement comme suit :

– *Fonctionnement :*

Dépenses : 2 044 575,97 €

Recettes : 2 044 575,97 €

– *Investissement :*

Dépenses : 2 028 572,29 €

Recettes : 2 028 572,29 €

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Délibération n°47/2024 : Vote du BP 2024 – Budget principal

Déposée en Préfecture le 17.04.24

Votants : 13

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 2

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 1 746 990,29

Recettes : 1 849 895,29

Fonctionnement

Dépenses : 2 044 575,97

Recettes : 2 044 575,97

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 2 028 572,29 (dont 281 582,00 de RAR)

Recettes : 2 028 572,29 (dont 178 677,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 2 044 575,97 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 2 044 575,97 (dont 0,00 de RAR)

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

2. Vote des taux des taxes directes locales

Commentaires :

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taxes d'imposition.

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 11 CONTRE : 0 ABSTENTION : 2

Délibération n°48/2024 : Vote des taux des taxes directes locales 2024

Déposée en Préfecture le 17.04.24

Votants : 13

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 2

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que les taux d'imposition restent les mêmes qu'en 2023, à savoir :

- Taxe foncière bâtie (TFB) : 33.13%
- Taxe foncière non bâtie (TFNB) : 24.95 %
- Taxe d'habitation (TH) : 18.48 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- ✓ DE VOTER les taux des taxes directes locales 2024 tel que proposé.
-

3. Vote des subventions 2024

3.1 CCAS

Commentaires :

Monsieur le maire explique que comme vu dans le budget primitif du budget principal, et afin d'équilibrer le budget du CCAS, il propose de verser une subvention au CCAS de 4 000 €.

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

Délibération n°49/2024 : Subvention 2024 au CCAS

Déposée en Préfecture le 17.04.24

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✓ DE VOTER une subvention de 4 000 € au titre de l'exercice 2024 au Centre Communal d'Action Sociale.

3.2 Associations

Commentaires :

Monsieur le maire explique que comme vu dans le budget primitif du budget principal, il propose de voter le montant global de 13 000 € pour le versement des subventions aux associations et organismes.

Le détail des versements sera revu en commission des finances.

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n°50/2024 : Subventions 2024 aux associations

Déposée en Préfecture le 17 .04.24

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- ✓ DE VOTER les subventions 2024 aux associations pour un montant global de 13 000 €.

Le conseil municipal précise que chaque association bénéficiaire devra obligatoirement fournir les pièces comptables de l'exercice et administratives légales afin de percevoir la subvention.

4. Tarifs, locations, redevances, concessions

Commentaires :

Monsieur le Maire rappelle les différents tarifs en vigueur.

Après concertation, le conseil municipal décide ne pas augmenter les tarifs, locations, redevances, concessions.

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

5. Vote du BP 2024 – Budget AssainissementCommentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget assainissement proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement comme suit :

– *Fonctionnement :*

Dépenses : 189 766.42 €

Recettes : 189 766.42 €

– *Investissement :*

Dépenses : 179 661.00 €

Recettes : 179 661.00 €

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Délibération n°51/2024 : Vote du BP 2024 – Budget Assainissement

Déposée en Préfecture le 17.04.24

Votants : 13

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 2

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 89 661,00

Recettes : 140 415,00

Fonctionnement

Dépenses : 189 766,42

Recettes : 189 766,42

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	179 661,00	(dont 90 000,00 de RAR)
Recettes :	179 661,00	(dont 39 246,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	189 766,42	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	189 766,42	(dont 0,00 de RAR)

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

6. Redevance d'assainissement 2024

Commentaires :

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'afin de maintenir l'équilibre du budget de fonctionnement et surtout d'avoir accès aux subventions de l'agence de l'eau, il est nécessaire d'augmenter la taxe d'assainissement comme suit :

- Par fixe : augmentation de 4 € (passer de 22 € à 26 €)
- Redevance proportionnelle à la consommation d'eau : augmentation de 0.10€/m³ (passer de 0.94€/m³ à 1.04€/m³)
- Redevance reversée à l'agence de l'eau 0.16€/m³

Monsieur le maire procède au vote :

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2

Délibération n°52/2024 : Redevance d'assainissement 2024

Déposée en Préfecture le 17.04.24

Votants : 13

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 2

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après délibération, le conseil municipal décide à la majorité :

- ✓ DE REVISER le tarif de la redevance d'assainissement au titre de l'année 2024 ainsi :
 - Charges administratives fixes : 26 €
 - Redevance proportionnelle à la consommation d'eau : 1.04 €/m³
 - Redevance modernisation des réseaux (reversée à l'agence de l'eau Loire Bretagne) : 0.16/m³

7. Vote du BP 2024 - Budget Lotissement

Commentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget lotissement proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement comme suit :

– Fonctionnement :

Dépenses : 120 759.36 €

Recettes : 120 759.36 €

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

– Investissement :

Dépenses : 73 124,90 €

Recettes : 73 124,90 €

Délibération n°53/2024 : Vote du BP 2024- Budget Lotissement

Déposée en Préfecture le 17.04.24

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 73 124,90

Recettes : 73 124,90

Fonctionnement

Dépenses : 120 759,36

Recettes : 120 759,36

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 73 124,90 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 73 124,90 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 120 759,36 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 120 759,36 (dont 0,00 de RAR)

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

8. Vote du BP 2024 – Budget Usine relaisCommentaires :

Présentation du Budget Primitif du budget usine relais proposé, équilibré en fonctionnement et en investissement comme suit :

– *Fonctionnement :*

Dépenses : 96 117,83 €

Recettes : 96 117,83 €

– *Investissement :*

Dépenses : 409,99 €

Recettes : 409,99 €

Délibération n°54/2024 : Vote du BP 2024 – Budget Usine relais

Déposée en Préfecture le 17.04.24

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2024 :

Investissement

Dépenses : 409,99

Recettes : 409,99

Fonctionnement

Dépenses : 96 117,83

Recettes : 96 117,83

Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>	
Dépenses :	409,99 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	409,99 (dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses :	96 117,83 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	96 117,83 (dont 0,00 de RAR)

PROCES-VERBAL

Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

9. Informations

- ✓ La subvention restant à percevoir de la Région d'un montant de 10 778 €, pour les travaux au Château de la Porte a été versée.
- ✓ La subvention demandée au Conseil Départemental d'un montant de 14 040 € pour la partie maîtrise d'œuvre concernant les travaux des logements communaux a été accordée.
- ✓ Enquête publique PLUI : permanences du commissaire enquêteur, salle de réunion de la mairie du 19 Avril au 17 Mai
- ✓ Enquête publique implantation centrale photovoltaïque au sol « Les Chaumas » : salle de réunion de la mairie du 15 Mai au 15 juin
- ✓ Redevance d'Occupation du Domaine Public Orange recouvrée :
 - 2024 = 2 297.24 €
 - de 2020 à 2023 = 8 216.28 €
- ✓ Point sur les festivités de la fête des 04 et 05 Mai 2024

10. Questions diverses

- Problème Allée des Vergers : les rochers sont enlevés
 - Demande sur l'avancement du dossier Actial : l'audience est reportée au 19 Avril 2024
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

PROCES-VERBAL

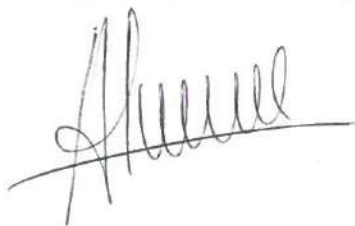
Séance de Conseil Municipal du 11 Avril 2024

LISTE DES DELIBERATIONS DU 11/04/2024

47/2024	Vote du BP 2024 – Budget principal	Approuvée
48/2024	Vote des taux des taxes directes locales 2024	Approuvée
49/2024	Subvention 2024 au CCAS	Approuvée
50/2024	Subventions 2024 aux Associations	Approuvée
51/2024	Vote du BP 2024 – Budget Assainissement	Approuvée
52/2024	Redevance d'assainissement 2024	Approuvée
53/2024	Vote du BP 2024- Budget Lotissement	Approuvée
54/2024	Vote du BP 2024 – Budget Usine relais	Approuvée

Présents : Mr FERRIERE Gérard - Mme SURRE Alexandra - Mr MICHAUD Frédéric – Mr ANDRE Pierre - Mme AUBERGER Josiane - Mme MARTIN Brigitte - Mme MEYRONNEINC Angélique - Mme MINAUD Catherine - Mr NOWAK Dominique - Mr SIMONIN Matthieu - Mme TOURNU Marie-Béatrice (arrivée à 20h10).

La secrétaire de séance,



A. SURRE

Le Maire,



G. FERRIERE